

CONVENTION D'HONORAIRES

honoraires du Décret n° 2016-230 du 26 février 2016

Entre le client et l'Office notarial pour les prestations ci-dessous non soumises au Tarif :

Prestation	Observations	Honoraires TTC	Coût total
<u>Consultation sans écrit en droit de la famille, droit immobilier, droit des affaires</u>		gratuit	
<u>Consultation écrite en droit de la famille, droit immobilier, droit des affaires</u>		100 €	
<u>Consultation et dépôt de testament olographe</u>	Par testament	80 €	Notification au FCDDV + honoraires = 93,19 €
<u>Consultation, rédaction et dépôt d'une clause bénéficiaire d'assurance vie</u>		239,26 €	Notification au FCDDV + honoraires = 250 €
<u>Dépôt de l'ordonnance d'envoi en possession</u>	Droits d'enregistrement : 125 €	120 €	245 €
<u>Création de société sans apport immobilier</u>	Frais de greffe, journal et taxes en sus	800 €	Selon devis
<u>Création de société avec apport immobilier</u>	Frais de greffe, journal et taxes en sus	800 € + émoluments proportionnel	Selon devis
<u>Cession de fonds de commerce, patientèle et formalités</u>	Frais de greffe, journal et taxes en sus	3 % jusqu'à 100.000 € et 2 % au-delà. 2.000 € minimum. (système de palier)	Selon devis
<u>Cession d'actions et de parts sociales Sans garantie de passif</u>	Frais de greffe, journal et taxes en sus	1,5% jusqu'à 150.000 € et 1% au-delà. Minimum de 500 € (système de palier)	Selon devis
<u>Echange parts sociales</u>	Frais de greffe, et taxes en sus	480 €	Selon devis
<u>Mise à jour des statuts suite à cession de parts sociales (dans acte ou non)</u>	Frais de greffe, journal et taxes en sus (INPI : 250 €)	480 €	Selon devis
<u>Bail commercial</u>	Taxes en sus si bail > 12 ans	10 % du montant du loyer annuel TTC avec un minimum de 750 € (750 € TTC pour un avenant)	
<u>Bail précaire</u>		750 €	
<u>Bail civil</u>	Taxes en sus si bail > 12 ans	7,5 % du montant du loyer annuel TTC avec un minimum de 500 €	
<u>Renouvellement de bail commercial</u>	Taxes en sus si bail > 12 ans	1/2 d'un mois de loyer TTC avec un minimum de 450 €	
<u>Augmentation de capital social, réduction de capital social et dissolution de société</u>	Frais de greffe, journal et taxes en sus	600 € + Emolument proportionnel	Selon devis

<u>Dissolution de société sans biens immobiliers</u>	Frais de greffe, journal et taxes en sus	600 €	1.200 €
<u>Dépôt de pièces</u>	Taxes en sus	30 €/lot avec un minimum de 100 €	Selon devis
<u>Dépôt de pièces modificatif</u>	Taxes en sus	100 €	Selon devis
<u>Cahier des charges de cession</u>	Taxes en sus	100 €	Selon devis
<u>Dépôt du jugement de divorce par consentement mutuel</u>		49,44 €	Selon devis
<u>Dépôt du jugement de divorce</u>	Taxes en sus	émolument de formalités	Selon devis
<u>Demande d'état hypothécaire</u>	Par demande	15 €	+ débours
<u>Copie d'un acte</u>	Par demande	0,46 € par page	0,46 € par page
<u>Honoraires de transaction</u>		Le double de l'émolument principal	réductible suivant le temps passé avec un minimum de 30% de l'émolument supplémentaire
<u>Expertise immobilière et avis de valeur</u>	Tarif horaire (avis de valeur gratuit en cas de mandat de vente)	180 €	Selon devis
<u>Certification de signature</u>	Par certification	30 €	30 €
<u>Convention de quasi usufruit</u>	Droits d'enregistrement : 125 €	475 €	600 €
<u>Procuration</u>	Par procuration	40 €	40 €
<u>Gestion d'indivision, démarches particulières pour le déblocage des fonds, établissement du compte détaillé avec ou sans partage sous seing privé</u>		1/2 des émoluments qui auraient été perçus en cas de partage par acte notarié avec un minimum de 480 €	Selon devis
<u>Prestation de serment</u>	Par prestation Taxes en sus	120 €	245 €
<u>Procès-verbal de défaut</u>	Droits d'enregistrement de 125 €. Taxes en sus si publication à la publicité foncière	240 €	Selon devis

<u>Dénonciation convention ANAH</u>	Droits d'enregistrement de 125 € + 15 € CSI	480 €	620 €
<u>Consentement à adoption simple avec requête auprès du procureur</u>	Droits d'enregistrement de 125 €	400 € (requête) 94,32 € (acte)	Selon devis
<u>Aide à la déclaration d'impôt sur les revenus</u>	Tarif Horaire	80 €	80 €
<u>Compromis de vente ou promesse de vente authentique</u>	Droits d'enregistrement de 125 €	225 €	350 €
<u>Déclaration bénéficiaires effectifs</u>	Frais de greffe en sus	60 €	60 € + coût greffe
<u>Prêt à usage ou Comodat (non publié)</u>	Taxe fixe de 25 €	975 €	1.000 €